

Bilan d'activité 2015/2019 du 3C2D

Le Conseil Consultatif Communal de Développement Durable d'Éragny (3C2D) a été créé en 2015 par la Mairie d'Éragny à la demande d'habitants et d'associations. L'existence d'une instance de participation déjà expérimentée du temps du maire L. Don Marino et lors du précédent mandat municipal (2001/2014) n'est pas nouvelle. Un appel à candidatures ouvert a permis de constituer le 3C2D d'habitants et de représentants d'association tous motivés par le Développement Durable. Ils ont élu leur président et défini le règlement intérieur.

Quatre associations sont représentées : une jeune association Agir Ensemble pour le Bas-Noyer (AEBN) et trois associations ayant une longue mobilisation dans la qualité du cadre de vie : Éragny La Citoyenne, la Côte Les Cayennes et les AVE (Amis du Village d'Éragny). Des élus et le maire siègent également au 3C2D et participent régulièrement aux séances.

Le 3C2D se renouvelle régulièrement par l'accueil de nouveaux membres.

La démarche du 3C2D est **apolitique**. Ce Conseil ambitionne d'être une **boîte à idées au service de la qualité de vie des citoyens de la ville**.

Bilan d'activité

Des groupes de travail thématiques ont été créés et ont produit des **diagnostics et des recommandations**.

La suite donnée à ces recommandations a pu parfois sembler laborieuse. Il est apparu progressivement indispensable de sélectionner des propositions d'action réalistes compte tenu des possibilités d'intervention et du budget de la Municipalité. Pour autant des sujets plus ambitieux ont pu progresser dès lors que leur problématique a été suffisamment approfondie, ce qui se révèle le plus souvent exigeant en temps passé.

Une première phase de diagnostic étayée par des visites sur le terrain

Les bords de l'Oise : Une visite approfondie sur toute la longueur de la berge a permis d'identifier les terrains publics et éventuellement leur manque d'entretien, l'état de l'espace public, la répartition du stationnement.

Une enquête récente auprès des promeneurs du bord de l'Oise a fourni 160 réponses pour 400 questionnaires distribués. Des préconisations en découlent :

- *Maintien du caractère naturel*
- *Séparation des piétons et des « roulants » (voitures, vélos, trottinettes électriques, rollers)*
- *Traitement différencié des 2 segments :*

- *Rue de l'Oise/ A15 : réfection simple de la chaussée et élargissement de la voie piétons.*
- *Rue de l'Oise/ rue du Ru/ rue Carrière Pépin : large chemin piétons séparé de la voie des « roulants » réduite (3m, ex rue de l'Oise) avec zones de croisement.*
- *Pas de stationnement diffus anarchique. Prévoir des petites zones autorisées et quelques places pour les pêcheurs.*
- *S'inspirer du traitement de la rue de l'Oise, des berges de Saint-Ouen-L'Aumône et Pontoise, mais sans reprendre leur caractère minéral.*

Les cheminements piétons/cyclistes :

Un document a été élaboré. Il indique les circulations existantes, les difficultés et les ruptures dans les trajets. Il propose des solutions pour rendre plus sûrs et plus attractifs les modes alternatifs à la voiture (piétons/cyclistes), notamment en direction des principaux équipements de la commune.

*Le 3C2D a aussi insisté pour que lors de la réalisation du futur **centre nautique de Liesse à St-Ouen-L'Aumône**, la liaison piétons/ cyclistes avec Éragny soit étudiée et programmée.*

Enfin il a proposé l'aménagement d'une piste piétons/cyclistes La Danne/Le Clos Santeuil/Art de Vivre pour relier le village, le cimetière et le quartier du Bois, voire du plateau, à la zone commerciale de la Danne et du Clos Santeuil.

L'éclairage :

L'identification des manques (passerelle de la Challe, bords de l'Oise) a conduit la ville à demander à la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) un complément d'éclairage sur les bords de l'Oise et dans l'Écoparc du Bas Noyer.

Le nouveau quartier du Bas-Noyer :

Ont été répertoriés les problèmes d'entretien pendant les chantiers, la cohabitation avec les zones pavillonnaires voisines, l'inadaptation et l'inconfort des trottoirs, et les problèmes de stationnement avenue R Guichard et dans l'ensemble du quartier.

Une attention à la qualité de vie à Éragny a été le guide des actions du 3C2D

L'eau calcaire : *C'est un problème qui coûte cher à nos concitoyens, et l'on ne comprend pas que la CACP s'en saisisse à contre cœur et qu'une solution tarde. Notre rôle a été celui d'un lanceur d'alerte en lien avec l'association AGLEAU. Une solution serait de réintroduire dans le circuit de l'eau peu calcaire comme celle produite par l'usine de Méry.*

La rénovation thermique et l'acquisition d'une mallette diagnostic : *Le matériel de diagnostic thermique est maintenant disponible en mairie pour tout*

habitant d'Éragny. Il serait souhaitable que beaucoup d'Éragniens se saisissent de cette opportunité pour faire un diagnostic énergétique de leur habitat.

La propreté dans la ville et l'évolution de la collecte des déchets :

Il s'est agi d'une part de soutenir les opérations de nettoyage dans la ville (par exemple berges de l'Oise), d'autre part d'aider à la compréhension des règles de tri par des fiches plus explicites.

Le suivi du projet SNCF Serqueux/Gisors :

L'enjeu est de se préparer à l'arrivée de 24 trains de marchandises sur la voie ferrée qui traverse la ville. Protéger du bruit les maisons riveraines ? Engager une réflexion pour remplacer le passage à niveau par un passage dénivelé ?

Le suivi du projet Terminal 4 Roissy (T4) et la nécessaire évolution des trajectoires aériennes :

Des membres du 3C2D ont suivi les réunions de la concertation organisée par Aéroports de Paris (ADP). Le 3C2D a préconisé de souscrire à la demande de descente continue des avions et des autres mesures demandées par la « Convergence Associative » dans sa lutte contre les nuisances aériennes.

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a conduit à prendre conscience de la nécessité d'une vue globale du territoire :

Les AVE en tant que « Personnes Publiques Associées » (PPA) ont représenté le 3C2D lors des réunions officielles en analysant et faisant des propositions, en rédigeant un avis pour l'enquête publique. La densification est désormais mieux maîtrisée, mais le PLU et son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) restent décevants au plan qualitatif.

RN184 horizon 2030 :

Face à l'impact pour la ville de la surcharge de circulation et des nuisances associées sur la RN184 (bruit et qualité de l'air) et du quasi abandon de l'A104 par l'État, une proposition de dénivellement des carrefours a été présentée et recueille un avis favorable du COPRA et de deux associations locales.

Cheminements piétons/cyclistes : Assurer la continuité du réseau sur la ville est un enjeu important de développement durable.

Conclusion

Après une phase d'ajustements, le 3C2D a pu établir un **dialogue constructif et équilibré** avec la municipalité, à charge pour lui d'être clair et pertinent dans ses propositions, la municipalité de son côté fournissant des réponses sur la faisabilité et l'opportunité des propositions.

Le 3C2D ne prétend pas à ce jour avoir épuisé toutes les problématiques relevant du Développement Durable à Éragny au-delà même de la concrétisation effective de ses recommandations.